

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
TOURAIN-EST VALLEES**

PLAN LOCAL D'URBANISME DE LARCAY

AVIS DE PRESCRIPTION DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1

Par arrêté communautaire n°14-2019 en date du 28 novembre 2019, la communauté de communes Touraine-Est Vallées a engagé une procédure de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme en vue d'assouplir le coefficient d'emprise au sol sur le secteur de la Bergerie pour favoriser la réalisation d'un projet de construction de logements sur cette zone.

L'arrêté communautaire n°14-2019 est affiché en Mairie de Larcay et au siège de la Communauté de Communes Touraine-Est Vallées pour un mois.